

PIERRE GEORGE

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET MIGRATIONS INTERNATIONALES (*)

Observées à l'échelle d'un siècle 1880-1980, les migrations internationales apparaissent comme un phénomène démographique et géographique qui varie en intensité, en impact sur l'espace et en finalité.

Les variations en *intensité* pourraient être représentées par une courbe qui est une sinusoïde faisant alterner des creux correspondant à des périodes de blocage du phénomène et des dômes révélateurs des phases de mobilité maxima.

Les variations quant à l'*impact géographique* appellent une figuration cartographique représentative des déplacements de flux en ce qui concerne les pays — ou les régions — de départ et les points d'arrivée.

Les variations relatives à la *finalité* sont plus complexes à analyser. On entendra d'abord par là l'association de la mobilité professionnelle à la mobilité géographique: migrations sans changement de type d'activité — à l'intérieur du cadre des activités agricoles par exemple — migrations accompagnées d'un changement professionnel — passage de la vie rurale à la condition ouvrière ou à des métiers de service et de commerce — ce changement s'opérant au passage d'un terme à l'autre de l'itinéraire géographique ou par stage dans un relais intermédiaire

(*) Testo originale della conferenza tenuta nella sede sociale il 28 gennaio 1980.

de mutation. Finalité signifie aussi l'intention du migrant en ce qui concerne l'objectif terminal de la migration: son implantation individuelle ou familiale dans un autre pays, dont il sollicitera la nationalité et où il établira son économie familiale, ou bien l'acquisition de revenus destinés à accroître les moyens d'existence et le patrimoine de sa famille restée au pays de départ. A cette finalité « individuelle » peut se superposer une autre perspective, au niveau national, l'amélioration de la balance en devises et l'élévation de la qualification technique de la main d'oeuvre mobile.

Assurément, les deux premières approches du phénomène, c'est-à-dire l'approche quantitative et l'approche proprement géographique, la « cartographie » des flux, procèdent en premier lieu de données démographiques, à savoir l'inégalité de la pression démographique dans le temps et dans l'espace. Il n'y a pas migration sans « excès » temporaire ou durable de population et de force de travail d'une part, pénurie d'hommes d'autre part, sauf dans le cas où la migration est motivée par des actions extérieures, persécution religieuse, raciale, politique ou idéologique, guerre. Mais le déséquilibre quantitatif de peuplement ne suffit pas à amorcer et à déterminer le processus migratoire. Des populations faméliques, trop nombreuses pour les ressources dont elles disposent, à forte croissance naturelle, ne bougent pas. Des pays peu occupés à potentialités sous-utilisées restent plus ou moins longtemps en état de sous-peuplement même si ce sous-peuplement est un frein à leur développement. Des mouvements s'arrêtent sans que les données proprement démographiques fournissent un élément suffisant d'explication du changement de tendance. Les migrations internationales apparaissent à un moment donné de l'histoire comme un phénomène localisé et conjoncturel. Elles procèdent de situations économiques elles-mêmes en partie conditionnées par l'évolution des technologies, intéressant à un moment donné de l'histoire des fractions particulières de l'oecumène. Peut-il y avoir répétition des situations respectives et des mouvements induits, en d'autres termes, peut-on parler de cycles, ou s'agit-il de situations successives et différents ayant chacune leur spécificité propre?

La migration est simultanément un phénomène économique et un phénomène social et on ne peut pas séparer les deux considérations. Elle suppose d'autre part la simultanéité en deux espaces géographiques différents de situations complémentaires: en terme économique banal simultanéité d'une offre et d'une demande. L'offre recouvre un ensemble complexe de données hétérogènes que l'on a souvent confondu dans la définition globale du « surpeuplement ». Le surpeuplement est en effet à la fois un état de fait dans une situation économique donnée et une prise de conscience liée à un révélateur. La nature du révélateur est variable: une modification de structure agraire traditionnelle dissocie à l'intérieur d'une société rurale globale la force de travail mobilisée et les excédents qui deviennent des « chômeurs ». Le facteur de modification peut être aussi bien une réforme agraire, c'est à dire un acte d'ordre économique et social, qu'un changement technologique des moyens et méthodes de production. Il est fréquent que des programmes de modernisation de l'agriculture destinés à accroître le produit brut agricole aient pour conséquence d'exclure de l'économie agricole des effectifs en surnombre. Les exemples les plus récents sont fournis par la Yougoslavie et l'Algérie. Le passage d'une économie familiale de subsistance à une économie monétaire accélère la mutation et la tendance migratoire. Des crises de l'économie agricole (maladies des plantes ou des animaux), la disparition d'une ou de plusieurs activités complémentaires peuvent également créer un vide sur le marché du travail et impulser un mouvement migratoire. La « misère » qui peut être une donnée permanente dans des économies à forte pression démographique ne suffit pas nécessairement à engendrer la tendance au départ. Les changements structurels qui en modifient l'impact individuel sont décisifs. Par ailleurs, la conscience de la misère et la possibilité d'y échapper est le résultat d'une comparaison avec d'autre formes d'état économique et social qui passe par l'intermédiaire de l'information.

L'information révèle à la fois la possibilité d'améliorer la condition humaine en changeant de lieu, voire de métier, et d'autre part oriente vers les lieux de demande de force de travail.

Elle peut prendre la forme d'une collecte organisée de main d'oeuvre — elle se confond alors avec une opération de recrutement. Il ne peut y avoir de départ massif, quelles que soient les contraintes subies dans le milieu de résidence, s'il n'y a pas possibilité d'accueil et information sur cette possibilité. Les possibilités d'accueil — en dehors de l'asile offert à des réfugiés — s'identifient avec les besoins d'effectifs supplémentaires pour assurer le fonctionnement et le développement d'une économie circonscrittement mal pourvue de force de travail. La donnée essentielle est donc la demande. Mais le volume de l'offre peut être modulé par l'évolution propre de l'économie du pays ou des régions de départ. Si celle-ci assure sur place par aménagement foncier, par migration professionnelle liée par exemple à l'industrialisation, le recasement d'une partie de ses excédents de population, la propension à l'émigration diminue. Si inversement le nombre des emplois offerts baisse, la tendance migratoire reparait et le taux de chômage régional est un indicateur de cette tendance. Mais elle n'engendre un déplacement que s'il y a ailleurs possibilité d'accueil.

Ceci revient à dire que toute *crise locale* de l'emploi est génératrice de mobilité, mais que toute *crise générale* est facteur de blocage des déplacements internationaux de population. La conjoncture économique doit donc être considérée dans l'ensemble et éventuellement dans la diversité de son impact sur le marché du travail dans les différents pays.

La révolution industrielle du XIX^e siècle a pénalisé l'économie agricole des pays européens par la différenciation des revenus de la terre et de ceux des activités industrielles et associées. La prise de conscience de la misère rurale a mis en marche des effectifs massifs de paysans que l'économie industrielle naissante — malgré les gros besoins de main d'oeuvre d'une technologie encore embryonnaire — n'a pas été en mesure d'absorber immédiatement, d'autant plus que les progrès de la médecine, de l'éducation et de l'action sociale avaient réduit la mortalité — spécialement la mortalité infantile — et accéléré pour un temps la croissance naturelle des populations rurales. La poussée vers l'ouest du front de peuplement de l'Amérique,

la *frontier* de Turner, a offert un milieu de transfert. Par centaines de milliers des Européens ont franchi chaque année l'Atlantique entre 1880 et la première guerre mondiale, le nombre des migrants dépassant annuellement le million au début du XXe siècle. Mais les flux ont changé au cours de ces trente-cinq années. Les pays qui ont pu pousser les premiers leur industrialisation et leur urbanisation, qui ont aussi subi les premiers les effets de la « transition » démographique, c'est-à-dire la réduction de la fécondité, comme les îles Britanniques, l'Europe germanique, la France, surtout pour des raisons démographiques, ont cessé de les alimenter et le relais a été pris par les pays dont l'industrie était plus lente ou plus tardive à se développer. Le mouvement s'éteint après la première guerre mondiale et surtout lors de la crise des années 1930 pour trois raisons: saturation du peuplement de l'Amérique du fait de l'accroissement de la productivité et du désordre économique, beaucoup plus que des arguments invoqués en matière de sauvegarde de l'identité culturelle anglo-saxonne ou castillane; développement des économies nationales européennes, une fois la crise surmontée, créant des emplois sur le continent et à l'intérieur des frontières des États; enfin, baisse de la croissance démographique. Peut-être peut-on voir là la fin d'un cycle, celui des grandes migrations intercontinentales.

La période 1945-1975 a été caractérisée sur le plan économique et technologique par une croissance accélérée et qui apparaît aujourd'hui démesurée. Cette croissance s'est portée sur le développement des activités industrielles et des activités de service, au détriment des activités agricoles qui ne maintiennent une rentabilité suffisante qu'en réduisant constamment les effectifs employés. Elle s'est concentrée sur un petit nombre de pays, les pays dits industriels: l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, le Japon — en dehors des « pays de l'Est ». Ces pays ont poussé pour des raisons multiples la scolarisation de leur population de la manière la plus générale et au niveau le plus élevé possible. Ils enregistrent d'autre part, en dépit de courtes phases d'accroissement léger de la fécondité, une réduction constante de leur accroissement naturel de population, des décalages dans le temps devant être pris en considération suivant les pays.

Il en est résulté une évolution globalement contradictoire entre les effets de l'évolution technologique tendant à l'accroissement de la productivité des activités spécialisées et un refus de la part des populations nationales de professions ne correspondant pas à leur niveau de formation et de qualification et à leurs exigences salariales, par voie de conséquence simultanément d'une tendance à un chômage croissant au niveau des travaux qualifiés et appel à une main d'oeuvre extérieure pour les travaux non qualifiés. L'exemple le plus expressif est celui de la République fédérale allemande.

Après la deuxième guerre mondiale, l'économie ouest-allemande a été concentrée après la perte de 47% du territoire de l'Allemagne de 1918 sur un espace exigü, où ont afflué, en plus de la population en place, 9 millions de rapatriés (Volksdeutsche issus de la diaspora allemande en Europe centrale). Cet apport de main d'oeuvre composé en grosse majorité de travailleurs qualifiés, renforcé par le transit d'environ 3 millions de réfugiés venus de l'Allemagne de l'Est jusqu'à la fermeture matérielle de la frontière et la construction du « mur de Berlin », qui étaient eux aussi des travailleurs de haut niveau et des cadres, a donné une impulsion exceptionnelle à la croissance économique, assurée par ailleurs par l'aide financière des États Unis (Plan Marshall). Après quelques années d'encombrement du marché du travail, dès la fin de la décennie 1950, la République fédérale allemande manque de main d'oeuvre. Il faut entendre par là que son développement économique et technologique a permis d'absorber toute l'offre allemande de main d'oeuvre qualifiée et que les emplois induits de travaux subalternes dans l'industrie et les services ne sont plus suffisamment occupés par la main d'oeuvre nationale. L'Allemagne devient, ce qu'elle n'avait jamais été, du moins à cette échelle, un pays d'immigration.

Cette immigration était placée en face d'une double option prospective: ou bien la croissance économique pouvait se poursuivre à un rythme accéléré et de ce fait absorber de nouveaux effectifs de main d'oeuvre à tous les niveaux, ou bien son rythme s'essouffait et la promotion professionnelle à partir de la base

était bloquée. Dans le premier cas, le migrant peut espérer son insertion à terme ou celle des ses enfants dans l'économie allemande. Dans le second, il est arrêté dans le secteur des activités non qualifiées. Dans le premier cas, l'immigration prend figure de processus permanent, d'autant plus que la fécondité nationale est tombée à des taux très bas. Dans le second elle prend *de facto* le caractère d'un phénomène circonstanciel ne débouchant que sur des séjours de durée limitée. La République fédérale allemande s'est trouvée pendant dix ans au moins dans une situation médiane entre les deux options, c'est-à-dire qu'elle était capable d'intégrer une partie des immigrants, mais devait maintenir le reste dans une situation bloquée en matière de promotion professionnelle et sociale. L'inertie en matière d'intégration et de promotion engendre la préférence de part et d'autre pour une immigration temporaire. Mais la perspective de retour est modulée par la conjoncture économique et sociale des pays de départ puisque l'émigré se trouve placé entre l'espoir d'intégration définitive dans le pays d'accueil et les chances d'insertion dans les processus promotionnels de développement de son pays d'origine. Il y a échec quand l'une et l'autre voie se ferment et la migration temporaire n'a été qu'un court délai d'accumulation de revenu au prix d'un travail ingrat et de conditions de séjour austères.

C'est bien en fait la migration temporaire qui caractérise le mouvement migratoire de la période 1945-1975, encore que les variations du mouvement démographique et leur appréciation d'une part, des considérations d'ordre politique d'autre part puissent interférer avec les conditions proprement économiques dans le comportement des pays de séjour à l'égard des migrants.

Le cas de la France est représentatif des changements de la politique de l'immigration face aux conditions économiques et aux données démographiques. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la population française est une population vieillie du fait du recul de la natalité pendant la décennie 1930 et du déficit de natalité dû à la guerre, malgré l'amorce d'un certain regain de la fécondité dès le début des années 1940, mais sur un effectif de ménages réduit par la captivité d'une partie des hommes.

Le besoin de main d'oeuvre pour la reconstruction et la relance de l'économie coïncide avec le souci de rajeunir la population. Le gouvernement encourage alors une immigration de voisinage conçue principalement comme une immigration définitive répondant à la fois à un besoin économique immédiat et à une perspective d'enrichissement démographique. L'immigration italienne est alors privilégiée et tient en particulier une place importante dans le rééquilibrage économique et démographique de la France de l'Est. À partir de 1950, un des deux moteurs du mouvement s'arrête, le moteur démographique. En effet, la fécondité a augmenté de manière durable, les classes jeunes sont plus nombreuses et il en sera ainsi jusqu'en 1965. De crainte d'encombrer à terme le marché du travail par une immigration de peuplement, on lui substitue, pour répondre aux seuls besoins de l'économie, une immigration temporaire sur contrats de travail et de séjour à terme. Aujourd'hui la récession économique pèse à la fois sur les emplois qualifiés tenus par les nationaux et sur les emplois non qualifiés occupés par les immigrés. La tendance se traduit effectivement par un arrêt de l'immigration. Mais la chute des taux de fécondité et du nombre des naissances met en péril le renouvellement des générations et risque d'aggraver dans un délai assez bref le vieillissement de la population. Il y a alors contradiction entre les effets de la récession économique et les préoccupations issues de la considération des perspectives démographiques, d'autant plus qu'au terme de la deuxième génération l'insertion d'enfants d'immigrés dans le processus promotionnel n'est plus exclue du fait de la réduction du nombre des nationaux. La stabilisation d'une partie des migrants n'est donc plus impensable, malgré les effets apparemment dissuasifs de la conjoncture économique, mais elle pose le problème de l'assimilabilité des immigrés.

La Grande-Bretagne se trouve dans une situation quelque peu différente du fait qu'elle a fait appel pour répondre à ses besoins de main d'oeuvre non qualifiée à des ressortissants du Commonwealth dont il est difficile de dire s'il s'agit de migrants temporaires ou de migrants définitifs.

Ces trois pays sont aujourd'hui en Europe les lieux de séjour

des plus grandes masses d'immigrés, environ 4 millions, au moment de l'immigration maxima du début de la décennie 1970, en France et en Allemagne, près de 3 en Grande-Bretagne, plus de 10 millions au total. Toutefois le record de la proportion d'étrangers par rapport à la population totale est tenu par la Suisse.

Les États-Unis se sont trouvés confrontés avec le même problème de pénurie de travailleurs non qualifiés au lendemain de la guerre. Ils ont toutefois limité l'émigration transocéanique aux réfugiés politiques et aux éléments de qualité accueillis en nombre restreint. Les Noirs et les Porto-Ricains y représentent une main d'oeuvre permanente pour les besognes subalternes. Cependant l'essor du Sud n'a pas pu se faire sans un recours à une force de travail extérieur, l'immigration mexicaine. Seulement l'importance de la potentialité de cette immigration a fait craindre une submersion du peuplement de culture anglo-saxonne et cette immigration même à titre temporaire est strictement limitée sur le plan légal, au-dessous des besoins réels du marché du travail. La différence est colmatée par l'immigration clandestine qui assure une main d'oeuvre à bon marché sans créer de menace d'implantation puisqu'elle est en fait contrôlée par la police.

Les flux sont au moins en principe des expressions des disparités économiques. Les pays industriels puisent leur main d'oeuvre d'appoint dans des pays qui ne peuvent pas dans le moment présent et à plus ou moins long terme assurer des emplois à leurs classes d'âge actif. Il est donc nécessaire d'examiner quelles sont les conditions circonstanciées de l'émission de courants migratoires. Ici, encore, il est impossible de séparer les considérations économiques des considérations démographiques.

Sur le plan économique le « décollage » de l'économie d'un pays non industriel peut s'accompagner d'une rupture d'équilibre entre offre et demande de travail. Il a été signalé que la modernisation de l'agriculture est souvent un facteur de « libération » de main d'oeuvre qui constitue une masse mobile dans la mesure où simultanément il n'y a pas création d'une économie indus-

trielle de complément. Les pays qui privilégient dans la première phase de leur développement les investissements dans les industries d'équipement peu créatrices d'emploi subissent une crise de chômage particulièrement sensible quand ils ont des taux de fécondité élevés. C'est ce qui s'est passé en Yougoslavie au cours de la décennie 1960 et à plus forte raison en Algérie où le taux d'accroissement naturel annuel est de plus de 3%. En revanche, à une phase plus avancée, l'essor d'industries de transformation génératrices à la fois d'emplois de production et d'emplois induits dans le secteur tertiaire absorbe des effectifs croissants de main d'oeuvre. D'autre part, leur développement s'accompagne d'une généralisation de la scolarisation et de la promotion culturelle et professionnelle qui fait progressivement disparaître l'offre de main d'oeuvre non qualifiée. Dans ces conditions certaines sources de migrants se tarissent tandis que d'autres déversent des courants de plus en plus importants.

La période 1945-1975 a été précisément caractérisée par la réductions des flux traditionnels en intensité et en contenu, du fait de la création d'emplois dans les pays de départ et le remplacement de ces flux traditionnels par des flux nouveaux puisant dans de réserves neuves de main d'oeuvre. Les pays méditerranéens européens, Espagne et surtout Italie, qui ont été les principaux émetteurs d'émigrants au début du siècle ont cessé progressivement de fournir de gros contingents de travailleurs non qualifiés, et offrent aujourd'hui du fait de leur évolution économique et technologique propre de petits effectifs de migrants professionnellement qualifiés. Ils ont été relayés pour l'envoi de « travailleurs de base » par des pays économiquement et technologiquement moins avancés, en Europe le Portugal, la Yougoslavie, la Grèce, hors d'Europe la Turquie et l'Afrique du Nord. Et il conviendrait de prendre en considération la répartition professionnelle des migrants issus de ces divers pays qui fait apparaître de sérieuses différences de compétence entre les nationalités, mais toujours au bas du registre qualitatif des catégories de travail et des niveaux de salaires.

Ces pays se situent sur deux registres culturels différents. Le premier rassemble les populations de culture européenne,

à l'égard desquelles les éventualités d'assimilation ne rencontrent pas d'obstacle, dans la mesure où l'intégration économique et professionnelle est possible. Le second, qui au début de la décennie 1970 intéressait plus de 2 millions de personnes, concerne des ressortissants de cultures différentes, de religion musulmane. L'intégration suppose au moins pour un temps de transition plus ou moins long une structure pluraliste de la société d'accueil. Or l'intégration peut être d'autant plus souhaitée par les migrants que les conditions économiques de retour sont mal assurées dans des pays aux prises avec un développement difficile et une très forte pression démographique (Turquie, Algérie).

On voit apparaître ici une série de contradictions qui pose de sérieux problèmes aux importateurs de main d'oeuvre. Les conditions économiques issues de la crise actuelle incitent à une extrême prudence à l'égard de l'immigration, surtout d'une immigration d'installation, mais les difficultés des pays de départ poussent les migrants à demeurer le plus longtemps possible dans le pays d'accueil où ils sont assurés de certaines garanties, même s'ils n'y trouvent plus de travail. Par ailleurs si les perspectives démographiques peuvent rendre souhaitable l'intégration d'éléments extérieurs, ceux qui se proposent aujourd'hui ne sont pas les plus aisément intégrables. L'évolution économique et la liberté de circulation à l'intérieur de la Communauté économique européenne peut il est vrai modifier à nouveau les flux, mais l'uniformisation des régimes démographiques laisse peu de perspectives à long terme pour des migrations intraeuropéennes.

En termes plus étroitement techniques et économiques, la crise économique actuelle s'accompagne d'un accroissement inquiétant des demandes d'emploi non satisfaites, non seulement au niveau des professions qualifiées et des professions de cadres tenues par des ressortissants des pays industriels mais aussi de plus en plus dans les secteurs employant de travailleurs immigrés, les industries du bâtiment en particulier. Dans ces conditions, la tendance générale est au blocage des admissions de nouveaux migrants et au refoulement plus ou moins discret et progressif d'une partie des travailleurs étrangers et de leurs familles.

Mais d'autre part, la recherche des coûts de production plus bas conduit certaines entreprises à transférer une partie de leurs ateliers vers les sources de main d'oeuvre à bon marché. À forme de travail et à qualification égales, le coût de la main d'oeuvre, salaires et charges sociales est réduit dans des proportions considérables par la substitution de la migration des moyens matériels de production et de l'exportations des technologies à la migration en sens inverse de main d'oeuvre. Autre facteur de tarissement progressif du mouvement migratoire, et surtout du mouvement migratoire des populations recherchant un minimum de garanties et de rémunération dans le conditions de travail.

L'ensemble des tendances résultant de la conjoncture économique actuelle aboutit à un blocage du phénomène migratoire, comme phénomène de grand nombre concernant des travailleurs non qualifiés. Cette immobilisation du flux, à plus forte raison les retours imposés à une partie des travailleurs actuellement en émigration risquent d'aggraver les tensions sociales dans les pays de départ encore inaptes à employer la totalité de leur force de travail et de mettre en péril les fragiles équilibres politiques, économiques et sociaux des pays en voie de développement qui avaient trouvé dans la migration d'une partie de leur jeunesse une source de revenus supplémentaires et un allègement de la pression sur le marché du travail. Et l'expérience montre que les pays industriels ne peuvent rester indifférentes aux processus de déstabilisation susceptibles de se produire dans ces pays. Le problème est donc non seulement économique, conjoncturel et démographique. Il est aussi politique.

CONGIUNTURA ECONOMICA E MIGRAZIONI INTERNAZIONALI. —

L'articolo riproduce il testo di una conferenza tenuta nella sede sociale il 28 gennaio 1980 dal socio d'onore prof. Pierre George.

Una contemporanea diversa pressione demografica in due aree dell'ecumene è presupposto necessario per lo stabilirsi di un flusso migratorio, ma non ne è condizione sufficiente, perché esistono casi di paesi sovrappopolati i cui abitanti non emigrano e di paesi carenti di manodopera che restano a lungo privi dell'apporto di lavoratori stranieri. Se ne deduce che le migrazioni internazionali sono fenomeni congiunturali e che la loro spiegazione non va ricercata nei soli dati demografici, bensì

anche nelle situazioni economiche e sociali che si verificano contemporaneamente nei paesi di partenza e d'arrivo.

L'autore ricorda la grande migrazione intercontinentale del trentacinquennio che va dal 1880 all'inizio della prima guerra mondiale e le cause che determinarono la conclusione di quel ciclo. Quindi tratta delle vicende successive, e in particolare della situazione creatasi dopo il secondo grande conflitto, allorché è emersa, tra i grandi paesi d'immigrazione, la Repubblica Federale di Germania, dove lo sviluppo tecnico ed economico, il calo demografico e l'innalzamento del livello d'istruzione hanno creato vuoti nelle fasce più basse dell'occupazione. Oltre al caso tedesco vengono esaminati quello francese e, più brevemente, le situazioni della Gran Bretagna e degli Stati Uniti. Quanto ai popoli che hanno dato o danno il maggior contributo all'emigrazione, l'autore rileva come sia diminuito il flusso degli italiani e degli spagnoli, al cui posto subentrano lavoratori provenienti da altri Stati mediterranei; tra questi vi sono turchi e nord-africani, per i quali la diversa matrice culturale è un ostacolo all'integrazione nei paesi d'arrivo.

Con l'attuale congiuntura economica si sta verificando un arresto dell'emigrazione. Ciò, unitamente ai numerosi rientri, rischia di aggravare le tensioni sociali nei paesi di partenza e di comprometterne i delicati equilibri politici, economici e sociali: un fatto, questo, cui i paesi più sviluppati non devono restare indifferenti per le gravi conseguenze politiche che possono derivarne.

ECONOMIC SITUATION AND INTERNATIONAL MIGRATION. — This article reproduces the text of a lecture delivered by the honorary member Professor Pierre George in the seat of the Society on January 28th, 1980.

A contemporaneous different demographic pressure in two areas of the earth is the necessary presupposition in order that an emigration can start, but it is not a sufficient condition because there are instances of overpeopled countries whose inhabitants do not emigrate and of countries lacking labour that remain devoid of the contribution of foreign workers for a long time. From the above statement we must assume that international emigrations are economic phenomena and that their explanation cannot be found only in the demographic data but also in the social and economic situations that occur contemporaneously in the countries of departure and arrival.

The Author mentions the great intercontinental emigration which took place during the thirty-five years between 1880 and the beginning of World War I and the causes that determined the conclusion of that cycle.

Then he discusses the following events and particularly the situation which rose after World War II when among the large emigration countries

came out the Federal Republic of Germany where the economical and technical development, the demographic decrease and a higher standard of education left some gaps in the lowest sections of employment.

Besides the German instance are taken into consideration the French one and more shortly also the situations in Great Britain and in the United States. As to the peoples that gave or are giving the greatest contribution to emigration the Author points out that the Italian and Spanish currents have decreased and their place is taken by workers coming from other Mediterranean countries. Among them there are Turkish and North African to whom a different cultural background is an obstacle to their integration into the countries of arrival.

Owing to the present economic situation emigration is now at a standstill. Along with the numerous workers who come back home, chances are that it can make social tensions heavier in the countries of origin thus jeopardizing the delicate political, economical and social balances.

This situation must not leave the most developed countries cold because serious political consequences might result from it.